



Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

## CSA du MESR du 3 juin 2026 Déclaration préalable FO ESR

En tout premier lieu, FO ESR dénonce le décret scélérat visant à faire payer à la très grande majorité des étudiants étrangers extra-communautaires des frais d'inscription exorbitants, non loin de 3000 euros en licence, de 4000 euros en master. En dépit du boycott du CNESER du 5 mai, du vote contre à la quasi-unanimité du CNESER du 12 mai, du boycott du CSA MESR du 26 mai, des mobilisations importantes des 12 et 26 mai à l'appel de toutes les organisations syndicales de personnels et étudiantes, le ministre a choisi de passer en force. C'est inacceptable. En effet, on ne peut que le répéter, il s'agit d'une mesure anti-républicaine, puisque la gratuité de l'instruction, jusque dans l'enseignement supérieur, est un principe républicain fondamental, anti-universitaire, puisque les universités et les progrès dans la recherche ne sauraient exister sans des échanges internationaux, et d'une mesure aux forts relents racistes. FO ESR apporte tout son soutien à tous les établissements qui décideront de ne pas mettre en application cette mesure et sera de tous les combats pour obtenir le retrait de ce texte et l'abrogation des textes du plan désigné de manière antinomique sous le nom de « Bienvenue en France ». En outre, FO ESR refuse toute augmentation des droits d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur public, qu'elle soit ou non déguisée sous les termes de « modulation », « majoration » ou « différenciation ».

En second lieu, FO ESR dénonce les conséquences désastreuses de la mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants, avec les concours d'enseignement en fin de licence. Dans certaines disciplines en certains endroits, il n'y aura pas de formation statutaire en master pour les lauréats des concours. La situation des non lauréats est aussi extrêmement inquiétante, puisque pour beaucoup trop de disciplines et en beaucoup trop d'endroits aucune possibilité de poursuite d'études n'est aménagée pour eux. FO ESR tient à alerter sur la situation dramatique en Martinique, avec la suppression des parcours de master pour les lauréats des CAPES en histoire-géographie, lettres modernes et arts plastiques. Pour les étudiants martiniquais qui réussiraient ces concours, c'est donc l'expatriation à coup sûr. Comme il n'est *a fortiori* rien prévu non plus pour les non lauréats, ceci programme également la fermeture des licences correspondantes. FO ESR demande que le ministère, l'université Antilles-Guyane et l'académie de Martinique rétablissent ces trois parcours et apporte tout son soutien aux étudiants qui se mobilisent en ce moment même à la Martinique, et qui réclament aussi le rétablissement d'un restaurant universitaire du CROUS sur le site INSPÉ de la Martinique.

Cette dernière revendication fait écho à la situation des CROUS en général, avec la généralisation du repas à un euro sans aucun des moyens nécessaires. Déjà en mai les augmentations de fréquentation dans les RU dépassent toutes les prévisions (+35 % à Caen, +50 % à Bordeaux, + 60 % à Paris, par exemple). Le choc de septembre va être encore plus rude. FO ESR rappelle qu'il a déposé un droit d'alerte, conditionné notamment à l'obtention d'un minimum de 500 emplois pérennes, et sera aux côtés des personnels des CROUS s'ils décident de se défendre par la grève à la rentrée.

FO ESR réaffirme également son opposition au projet de loi relatif à la régulation de l'enseignement supérieur privé. Les amendements adoptés au Sénat renforcent encore le principal objectif de ce projet, à savoir le soutien au développement de l'enseignement privé, au mépris total du monopole de la collation des grades. FO ESR est pour la liberté de l'enseignement, milite pour le principe « à École publique, fonds publics, à école privée, fond privés » et demande que tous les bacheliers qui le souhaitent puissent être accueillis dans l'enseignement supérieur public, avec les dotations nécessaires pour ce faire.

On en est loin, puisque cette année encore Parcoursup, qui constitue une maltraitance psychologique institutionnelle organisée en plongeant des centaines de milliers de lycéens dans l'angoisse, va refouler plus encore de bacheliers souhaitant entrer à l'université. Plus encore, Mon master redouble ce système en fin de licence, avec 8% de candidats en plus, pour 8 % de places en moins. Abrogation de Parcoursup, abrogation de Mon master sont plus que jamais nécessaires pour garantir les droits d'accès de tous au service public universitaire.

Toutes ces mesures, comme les COMP, comme la ponction en cours d'année sur les budgets des unités de recherche du CNRS, ont comme dénominateur commun un étranglement budgétaire des services publics parfaitement assumé, comme en témoigne également le gel maintenu du point d'indice, avec des grilles qui s'enfoncent toutes sous le SMIC récemment revalorisé (y compris en catégorie A, les élèves fonctionnaires lauréats des concours d'enseignement ayant un indice qui se trouvera en-dessous du SMIC...). Cet étranglement est parfaitement assumé, au nom des dépenses militaires, comme le montre la note de Bercy d'il y a quelques semaines, selon laquelle « *l'effort engagé depuis plusieurs années en faveur de la Défense a vocation à être poursuivi et amplifié dans les années à venir. La conciliation de cette priorité avec la nécessaire maîtrise des comptes publics impose des choix: les budgets ministériels hors mission "Défense" devront globalement être en diminution* ». On ne saurait être plus clair. Avec la confédération FO, FO ESR se prononce contre l'augmentation sans fin des budgets militaires, FO ESR refuse l'embrigadement de la jeunesse et la militarisation et demande les dotations nécessaires pour les services publics, sociaux et de santé.